

Procès Verbal de la Réunion du 15 Juin 1973

Le an mil neuf cent septante trois, le quinze Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard Brosset Maire.

Étaient présents : Messieurs Brosset, Maire, Blain, Froge, Barbotmeau et Daxre, Adjoints. Monsieur Yvameau, Madame Villeneuve, Messieurs Foncheray, L. Pail, Loizeau, Dimeuf, Murzeau, Madame Bodeh, Messieurs Daxen, Chaussée, Laurant, Buffet, Rambaud, Verquin, Roy.

Étaient absents : Messieurs Renaudin, Retailliau et Brin ce dernier ayant donné procuration à Monsieur Verquin.

Monsieur Joseph Daxre a rempli les fonctions de Secrétaire.

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observations Monsieur Blain donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission d'Urbanisme du 4 Mai 1973 qui a étudié les futurs lotissements communaux et proposé des noms de nouvelles rues. Le Conseil accepte les lotissements de la Melicée à Saint Philaire : 6 lots, et Curmes : 23 lots de la Chaumerie : 3 lots artisanaux. Il étudie également les zones de Saint Lazare et de Belleue. Puis il procède à la désignation des noms de nouvelles rues en acceptant les propositions de la

Commission à savoir :

- Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (devant le Gluxen)
- Rue du Commandant Guillaud (extension du Gluxen)
- Rue de la Caillietomerie (vers le Pont et le village de la Caillietomerie)
- Avenue de la Gare (de la route de Cholet à la route de Poitiers)
- Rue des Acacias (de l'Avenue de la Gare à la Cité des Violettes)
- Rue de la Pagerie (de la rue du Marquilleau à l'Avenue de la Gare)
- Place de la Roseraie (Place de l'Écluse et de la nouvelle Perception)

dénommée :

- Cité des Madeleine.

